

SÉANCE DU LUNDI 3 JUIN 2019

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 3 juin 2019 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers (es), Mireille Decelles, Luc Bélisle, Michel Chouinard, Jean-Pierre Allard et Steve Bouchard.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2019-06-01
Ordre du
jour

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Steve Bouchard
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019
- 3) Adoption du registre des paiements fournisseurs et salaires au 31 mai 2019
- 4) Rapport de la mairesse pour l'exercice financier 2018
- 5) Municonseil Services juridiques
- 6) Lavage obligatoire des embarcations - Avis de motion
- 7) Politique d'intervention municipale pour la protection des bandes riveraines
- 8) Édifice Jean-Duval - Fenestration
- 9) Dérogation mineure – 301, Route 117
- 10) Correspondance et informations
Randonnée cycliste familiale – 15 juin 2019
Classification du Barrage Parc Georges-Painchaud
- 11) Varia
- 12) Période de questions
- 13) Levée de la séance

Adoptée

2019-06-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019

Il est proposé par la conseillère Mireille Decelles
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 mai 2019 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2019-06-03

3. ADOPTION DU REGISTRE DES PAIEMENTS FOURNISSEURS ET SALAIRES AU 31 MAI 2019

Il est proposé par le conseiller Steve Bouchard
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre des paiements au 31 mai 2019 soit :

- le registre des chèques général, portant les numéros C1900177 (annulé) C1900181 à C1900229 et les paiements directs L1900024 à L1900029 totalisant 64 991.50\$ et portant sur la période du 1^{er} mai au 31 mai 2019;
- le registre des salaires, portant les numéros D1900083 à D1900089 (élus), totalisant 4 714.16\$ et les numéros D1900079 à D1900082, D1900090 à D1900110 (employés) totalisant 14 206.61\$ ainsi que les chèques portant les numéros P1900029 à P1900031 (employés) totalisant 1 814.97 \$ et portant sur la période du 1^{er} mai au 31 mai 2019.

Adoptée

2019-06-04

4. RAPPORT DE LA MAIRESSE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Il est proposé par le conseiller Michel Chouinard
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter pour dépôt le rapport financier 2018 de la mairesse, madame Francine Asselin-Bélisle.

**RAPPORT DE LA MAIRESSE
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018**

REVENU

Taxes	722 926 \$
Compensations tenant lieu de taxes	35 632 \$
Transferts	171 159 \$
Services rendus	6 588 \$
Imposition de droits	32 004 \$
Amendes et pénalités	718 \$
Autres revenus d'intérêts	8 531 \$
Autres revenus	15 812 \$
	<hr/>
	993 370 \$
	<hr/>

CHARGES

Administration générale	326 942 \$
Sécurité publique	152 927 \$
Transport	301 987 \$
Hygiène du milieu	73 999 \$
Santé et bien-être	142 \$
Aménagement, urbanisme et dévelop.	20 348 \$
Loisirs et culture	86 771 \$
Frais de financement	13 307 \$
Remboursement de capital	4 874 \$
Investissement net TECQ	14 522 \$
	<hr/>
	995 819 \$
	<hr/>

DÉFICIT

(2 449) \$

Voici le détail de l'exercice terminé le 31 décembre 2018:

Les dépenses d'investissement au cours de l'année 2018 ont totalisé 199 827\$. Des subventions de 100 305\$ dans le cadre du programme TECQ, 50 000\$ dans le cadre du programme du Ministère des Transports, 14 522\$ provenant du fonds d'administration et 35 000\$ de surplus accumulé.

Des revenus totalisant 993 370\$ et des dépenses de 995 819\$ amènent un déficit d'opération pour l'année 2018 de 2 449\$.

Adoptée

- 2019-06-05 **5. MUNICONSEIL – SERVICES JURIDIQUES**
- Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard
Et résolu à l'unanimité :
- D'accepter l'offre de service relativement au mandat forfaitaire pour certains services juridiques de consultations verbales en droit municipal pour une somme de 500\$, taxes en sus, et ce pour la période du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020.
- Adoptée
-
- 2019-06-06 **6. LAVAGE OBLIGATOIRE DES EMBARCATIONS – AVIS DE MOTION**
- Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Luc Bélisle qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, un règlement ayant pour objet le lavage obligatoire des embarcations sera adopté et que dispense de lecture sera faite dudit règlement.
- Adoptée
-
- 2019-06-07 **7. POLITIQUE D'INTERVENTION MUNICIPALE POUR LA PROTECTION DES BANDES RIVERAINES**
- ATTENDU QUE la réglementation municipale sur la protection des bandes riveraines;
- ATTENDU QUE des infractions ont déjà été commises dans le non-respect de la réglementation
- ATTENDU QU' un suivi plus approprié des dossiers riverains devrait être appliqué;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Bélisle appuyé par Jean-Pierre Allard que des photos des bandes riveraines soient prises sur tout le territoire pour mieux contrôler le respect de la réglementation et des avis écrits et oraux devront être envoyés à tout nouveau propriétaire d'en cours d'année qu'avant tout travail dans la bande riveraine il doit obtenir une autorisation de la municipalité afin de respecter la réglementation en vigueur.
- Adoptée
-
- 2019-06-08 **8. ÉDIFICE JEAN-DUVAL - FENESTRATION**
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé, sur invitation écrite auprès d'au moins 2 fournisseurs, des soumissions pour la fourniture, l'exécution des travaux concernant la fenestration de l'Édifice Jean-Duval;
- Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par la conseillère Mireille Decelles
Et résolu à l'unanimité :
- D'accorder au seul soumissionnaire conforme soit, Aluminium J. Clément inc., la soumission relative à l'achat et l'installation des fenêtres de l'Édifice Jean-Duval pour un prix de 6332.46\$, incluant les taxes.
- Adoptée
-
- 2019-06-09 **9. DÉROGATION MINEURE DM2019-04-01 – 301, ROUTE 117**
- ATTENDU QU' une demande pour un aménagement d'une terrasse de 14 pieds de long sur la largeur du bâtiment principal du 301 Route 117 anciennement Lionel Desormeaux;
- ATTENDU QUE la terrasse serait alors à 10,2 mètres du lac sur un coin et à 11,50 de l'autre en suivant la façade arrière du bâtiment principal;
- ATTENDU QUE la marge de recul au lac pour une terrasse est de 12 mètres;
- ATTENDU QU' une demande de dérogation mineure est demandée à 10 mètres dans ce cas-ci;
- ATTENDU QUE le tout se situe à l'extérieur de la bande riveraine de 10 mètres;
- Il est proposé par le conseiller Steve Bouchard, appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard et résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation mineure et de porter la marge de recul arrière au lac à 10 mètres.
- Adoptée

10. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS

- ✦ Randonnée cycliste familiale – 15 juin
- ✦ Classification du Barrage Parc Georges-Painchaud

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-06-10

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Michel Chouinard
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 20h15

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, directeur général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussigné, Richard Gagnon, directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2019-06-03.

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse